

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2017**

**Compte-rendu affiché le : 2 juin 2017**

**Date de transmission en Sous-Préfecture : 7 juin 2017**

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 mai 2017**

**N° 17-06-13**

**OBJET :**  
**Approbation de la convention de délégation de service public pour la gestion et exploitation des foires, marchés et autres occupations du domaine public.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 27**

**Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE**

**Membres présents à la séance :**

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel ORIOL – Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER - Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Marie-Ange LAURENT - Svitlana PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY – Mireille PAULET – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Guillaume RONDOT à Gérard RIBOT – Sylvie ROBERT à Pierre RODAMEL – Corinne BOICHON à Muriel ORIOL – Valérie BLANCHARD à Patrice THOLLOT – Lionel CANNOO à Marie-Ange LAURENT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170601-17\_06\_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 02/06/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET EXPLOITATION DES FOIRES, MARCHES ET AUTRES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC**

Monsieur Olivier PERRET, adjoint au maire, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1410-1 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 et le décret n° 2016-86 du 1<sup>er</sup> février 2016 relatifs aux contrats de concession,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 février 2017 approuvant le principe de passation d'un contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation des foires, marchés et autres occupations du domaine public,

Vu le projet de délibération et son annexe jointe en date du 16 mai 2017 par lequel M. le Maire propose d'approuver le contrat de concession de service public pour la gestion des foires, marchés et autres occupations du domaine public et demande l'autorisation de signer ledit contrat avec MOUNIER ET ASSOCIES,

Vu le rapport de la commission des délégations de service public désignée en application de l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, rapport en date du 23 mars 2017, présentant la liste des candidats admis à présenter une offre, puis l'analyse des propositions des entreprises admises à présenter une offre,

Vu le rapport motivant le choix de l'entreprise candidate, ci-annexé au projet de délibération,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la convention de délégation de service public dont le texte est joint à la présente délibération, confiant la gestion et l'exploitation des foires, marchés et autres occupations du domaine public à la Société MOUNIER et Associés, dont le siège social se situe à Viré – 71260.
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention avec la société MOUNIER et Associés.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170601-17\_06\_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2017

Publication : 02/06/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 7 juin 2017.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER.